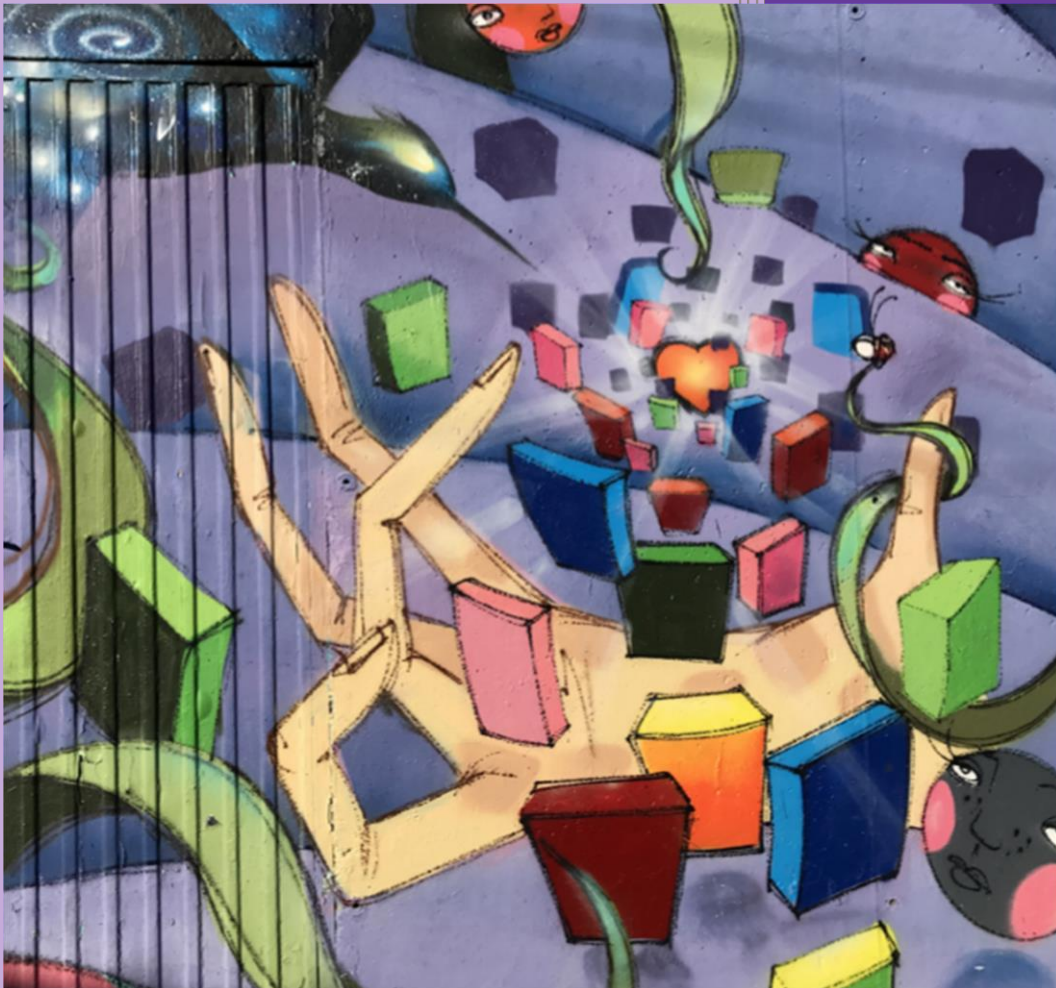


2019

Cités interculturelles – Rapport
annuel



INTRODUCTION



CITÉS INTERCULTURELLES (ICC) est un programme de renforcement des capacités et d'élaboration de politiques visant à aider les collectivités locales à travers le monde à concevoir, mettre en œuvre

et évaluer des stratégies d'intégration inclusives bâties sur un modèle de gestion de la diversité appelé « intégration interculturelle ».

L'intégration interculturelle est un cadre politique ayant pour objectif de réaliser l'inclusion, l'égalité, la cohésion communautaire et sociétale ainsi qu'un développement prospère dans des sociétés diverses, s'inscrivant dans l'architecture globale des droits humains.

Le paradigme politique des Cités interculturelles a pour clé de voûte le concept d'« avantage de la diversité », c'est-à-dire l'idée que la diversité peut être un atout pour la société, en particulier dans les environnements urbains, si elle est gérée de manière positive et compétente. Les politiques d'intégration et d'inclusion sont donc conçues dans l'optique des talents et du potentiel des personnes, sans se polariser exclusivement sur la satisfaction des besoins fondamentaux. Les principes qui sous-tendent l'intégration interculturelle propulsent l'intégration inclusive dans une dynamique dépassant les législations de lutte contre la discrimination et requièrent par conséquent l'intervention active des pouvoirs publics, plus particulièrement au niveau local.

Évalué avec le concours de villes et de collectivités locales, le modèle de politique d'intégration interculturelle a été approuvé en 2015 par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, par l'adoption d'une recommandation spécifique adressée aux 47 États membres. La recommandation reconnaît que le modèle des Cités interculturelles constitue une approche politique efficace pour amplifier et gérer en tant que ressource les avantages socio-économiques apportés par la diversité aux sociétés européennes.

Le programme Cités interculturelles propose aux responsables municipaux une méthodologie exhaustive ainsi qu'une série d'outils d'analyse et d'évaluation, dont l'Index des Cités interculturelles. Complété par 104 villes de 34 pays, cet index évalue dans quelle mesure les autorités locales mettent en œuvre l'interculturalisme ; il s'est également révélé un outil fiable pour améliorer les politiques locales et susciter le débat national.

136 villes d'Europe et au-delà ont déjà adhéré au réseau des Cités interculturelles, communauté d'apprentissage qui apporte une aide pratique aux autorités locales et aux parties prenantes. En 2019, le programme Cités interculturelles a accueilli les villes de Leeds (Royaume-Uni) et de Modène (Italie). Les villes suivantes ont officiellement manifesté leur intérêt : Valence et Palma de Majorque en Espagne, Camden au Royaume-Uni, Kobe au Japon ; Ansan en Corée du Sud.

Le programme Cités interculturelles compte en outre huit réseaux nationaux, dont deux ont été constitués en 2019 : les trois villes ICC d'Australie et les sept villes du Royaume-Uni se sont regroupées en réseaux nationaux, qui s'ajoutent à ceux existant déjà en Italie, au Maroc, en Norvège, au Portugal, en Espagne et en Ukraine. De plus, les pays nordiques sont en train de constituer un réseau thématique et un nouveau réseau international des Régions a été lancé avec le soutien de l'Assemblée des régions d'Europe.

En 2019, les 12 villes suivantes ont complété pour la première fois ou révisé l'[Index](#) des Cités interculturelles : Montréal (Canada), Ioannina (Grèce), Modène (Italie), Logan City (Nouvelle-Zélande),

Loures (Portugal), Bradford, Kirklees et Manchester (Royaume-Uni), Donostia/San Sebastián, Sabadell et Salt (Espagne), Zurich (Suisse).

LES GRANDS ÉVÉNEMENTS CITÉS INTERCULTURELLES DE 2019

ÉVÉNEMENT THÉMATIQUE

- « La lutte contre la discrimination et le discours de haine : l'interculturalisme est-il la solution ? », Turin (Italie), 17-18 juin



Les stratégies d'intégration inclusive efficaces sont clairement à même de prévenir les discriminations et les discours de haine, car elles soulignent l'avantage de la diversité, encouragent la mixité et les interactions entre des personnes d'origines diverses, créent un sentiment d'identité plurielle, encouragent la participation et le partage des pouvoirs, combattent les stéréotypes, renforcent le sentiment d'appartenance à une société inclusive et diverse et favorisent l'émergence de compétences interculturelles. Toutefois, le lien entre interculturalisme et lutte contre la

discrimination et/ou contre le discours de haine n'est pas toujours suffisamment exploré, souligné, ni, par conséquent, exploité. Pour combler cette lacune et encourager dans ce domaine un travail et une coopération plus soutenus entre les différents services aux niveaux local, régional, national et international, le programme Cités interculturelles a consacré en 2019, avec le soutien de la ville de Turin (Italie), son séminaire thématique annuel à l'étude de la valeur ajoutée de l'approche interculturelle dans la prévention de la discrimination et du discours de haine. L'objectif était de renforcer les instruments juridiques et administratifs traditionnels ou existants de lutte contre la discrimination en les associant aux processus proactifs d'éducation et d'échange du programme Cités interculturelles qui aboutissent à un changement des mentalités et des comportements.

La matinée de la première journée a été consacrée à des échanges, à la présentation de bonnes pratiques et d'études de cas ainsi qu'à des discussions visant à informer et à inspirer les participants. Deux tables rondes interactives et dynamiques ont été animées par des modératrices et modérateurs. La première a exposé des pratiques pilotes et des idées créatives pour planter le décor, accompagnées d'exemples présentés par l'Espagne, la Fédération de Russie, l'Italie et le Portugal. La deuxième table ronde s'est concentrée sur les récits et les histoires inspirantes de villes telles que Turin (Italie), Haïfa (Israël), Bergen (Norvège) et Mexico (Mexique).

Les travaux se sont organisés autour de six thèmes, qui ont été traités de manière transversale, à savoir :

- Comment l'intelligence artificielle peut-elle prévenir et combattre la discrimination, les discours de haine et la criminalité ?
- Décoloniser la culture en la débarrassant du racisme et de la discrimination : comment rendre les institutions et les événements culturels des villes plus inclusifs ?

- c) La police comme moteur de l'inclusion : comment combattre le discours de haine, les crimes de haine et la discrimination du point de vue de la sécurité et de la prise en charge ?
- d) Minorités au sein des minorités : orientation sexuelle, ethnicité et croyances. Comment surmonter les clivages pour la pleine inclusion des communautés LGBTI.
- e) Plus forts ensemble ! Comment les autorités locales peuvent-elles élaborer un langage commun et promouvoir la coopération multilatérale contre la discrimination ?
- f) Changer la culture institutionnelle : comment les villes peuvent-elles intégrer une culture d'égalité des chances et d'anti-discrimination dans une perspective interculturelle non biaisée ?

Les groupes de travail avaient pour but de tirer parti de la sagesse collective des participant-e-s pour aller au-delà de recommandations et s'accorder sur les actions que les villes et les autorités locales peuvent entreprendre pour promouvoir la participation dans des sociétés inclusives. Le programme de l'événement comprenait également des visites sur le terrain dans différents quartiers de Turin, visant à donner des idées aux participant-e-s et leur présenter des projets et programmes qui donnent de bons résultats dans des domaines comme les relations entre les hommes et les femmes, l'orientation sexuelle et l'intersectionnalité, le dialogue interreligieux et la régénération urbaine. Le rapport de l'événement, qui comporte également les recommandations formulées pour chacun des secteurs d'intervention des pouvoirs publics, est disponible [en ligne](#).

LABORATOIRE SUR LA POLITIQUE D'INTEGRATION INCLUSIVE

➤ 3^e et 4^e réunions du Laboratoire sur la politique d'intégration inclusive – Helsinki (Finlande) et Limassol (Chypre), mai et novembre

En quoi la mise en œuvre de politiques d'intégration inclusives par les villes peut-elle contribuer à une meilleure gestion des migrations au niveau national ? Pour répondre à cette question, le programme



Cités interculturelles a mis en place, en novembre 2017, le [Laboratoire sur la politique d'intégration inclusive](#), une plateforme unique et multiniveaux de dialogue et de coopération, qui vise à assurer la cohérence des politiques et permettre le transfert d'innovations et de bonnes pratiques entre le niveau local et les niveaux régional et national, dans les deux sens. Depuis sa création sous la forme d'un groupe de travail informel, le

Laboratoire sur la politique d'intégration inclusive (Policy Lab) a tenu quatre réunions, dont deux en 2019. Seize États, trois autorités régionales, un nombre réduit de villes membres du programme Cités interculturelles et l'Assemblée des régions d'Europe contribuent à ce travail. L'objectif actuel du Policy Lab est d'élaborer un cadre politique commun pour l'intégration, préparé conjointement par des représentants des autorités nationales responsables de l'intégration des migrant-e-s et les responsables municipaux des villes du réseau des Cités interculturelles.

Les 3^e et 4^e réunions du Policy Lab se sont tenues respectivement à Helsinki, Finlande, les 28 et 29 mai, à l'invitation du Bureau consultatif pour les relations ethniques au ministère de la justice, et à Limassol, Chypre, les 13 et 14 novembre, à l'invitation du maire. Le travail sur le projet de « Cadre politique sur l'intégration interculturelle » pour le niveau national a bien avancé. Le projet de document s'appuie sur un examen des stratégies d'intégration nationales et locales existantes et sur des échanges avec des responsables politiques d'États membres du Conseil de l'Europe et des villes du réseau Cités

interculturelles. Il s'appuie également sur les normes internationales en la matière et s'inspire des résultats positifs de certaines approches d'intégration interculturelle au niveau local.

En 2019, au sein du Policy Lab, des représentantes et représentants des trois niveaux de gouvernance ont partagé, collecté et analysé des exemples de coopération interinstitutionnelle dans des pays participants ; ils ont approfondi la question de savoir dans quelle mesure les autorités nationales



peuvent promouvoir l'interaction interculturelle par le truchement de leurs politiques et partagé des contributions en vue de concevoir un modèle stimulant de gouvernance multiniveaux de l'intégration. Désormais ce travail va se poursuivre à un niveau supérieur, après la décision importante du Comité des Ministres de créer un nouveau Comité intergouvernemental sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CD-ADI). Au cours des deux années de son

mandat, le CD-ADI « conseille[ra] le Comité des Ministres sur toutes les questions relevant de son mandat, y compris la prévention et la lutte contre le discours de haine et la discrimination (...) notamment par la promotion de l'intégration interculturelle ». Il facilitera les échanges thématiques et les examens par les pairs des expériences et des bonnes pratiques au sein des États membres du Conseil de l'Europe afin d'élaborer des réponses politiques communes, d'analyser la mise en œuvre, de suivre et soutenir les travaux des réseaux des Cités interculturelles et d'encourager la coopération multiniveaux dans le domaine de l'intégration interculturelle, notamment en ce qui concerne les migrant-e-s.

Conformément à son mandat, le CD-ADI constituera un groupe de travail (GT-ADI-INT) qui prendra à sa charge le travail informel du Policy Lab.

Pour tout complément d'information, voir :

- [Rapport de réunion du 3^e Laboratoire sur la politique d'intégration inclusive](#)
- [Rapport de réunion du 4^e Laboratoire sur la politique d'intégration inclusive \(en anglais\)](#)

VISITE D'ETUDE

- **Visite d'étude sur « Les espaces publics, l'art et la culture comme moteur du dialogue interreligieux, de l'interaction interculturelle et de la médiation » – Haïfa (Israël), 23-24 octobre**

Les visites d'études représentent l'un des piliers principaux de l'apprentissage du programme Cités interculturelles. Elles contribuent au transfert des bonnes pratiques et de l'innovation entre les villes membres et exposent un éventail de décideurs, de praticiens et de défenseurs de l'inclusion à des réflexions et des discussions avec des pairs du monde entier.



Haïfa, ville d'accueil pour des personnes migrantes d'origine juive (principalement originaires de l'ex-Union soviétique et d'Éthiopie), de Juifs et Juives locaux (résident-e-s en Israël depuis plus de 20 ans), d'Arabes de confession musulmane et chrétienne, ainsi que d'un nouveau groupe croissant de « personnes immigrantes de confession non juive non arabes », est considérée comme la ville de plus grande mixité ethnique d'Israël. Tout au long de son histoire récente, la ville a également été le foyer de migrant-e-s protestant-e-s originaires d'Allemagne, de Juifs et Juives de Roumanie, de bahá'ís et de la

communauté musulmane ahmadie, un mouvement réformateur fondé en Inde. La complexité du tableau est accrue par la présence de musulman-e-s sunnites, de chrétien-ne-s catholiques et orthodoxes, ainsi que de druzes. Haïfa est par conséquent une ville caractérisée par une tradition active de diversité, de migration et de coexistence ethnique, ce qui en fait une ville israélienne multiethnique et « partagée ». Le climat de détérioration de la sécurité et le contexte politique dans la région sont des défis que la ville s'efforce de relever pour protéger son caractère unique.

La visite d'étude a présenté les pratiques interculturelles d'Haïfa en tenant compte de son contexte historique et géographique plus large, ainsi que de l'histoire, de la géographie et de la politique de la région.

Mme Einat Kalisch-Rotem, maire de la ville de Haïfa, a souhaité la bienvenue aux participant-e-s et a partagé son opinion sur la situation géopolitique du pays, le contexte spécifique de sa ville et les priorités politiques de son gouvernement qui comprend des représentants de chacun des principaux groupes et accorde une attention particulière à l'égalité entre les femmes et les hommes. Le programme de la visite comportait également la présentation de projets interculturels et de bonnes pratiques relatifs au dialogue interculturel, à la cohésion sociale et à l'utilisation de la diversité culturelle des habitant-e-s des villes pour le développement de leur territoire, ainsi que des échanges avec des citoyen-ne-s, des actrices et acteurs de la société civile et des responsables de centres et d'institutions culturelles. La visite de la pépinière d'entreprises Takwin, née d'une idée de Simon Peres, a été particulièrement intéressante. Takwin est, entre autres, un fonds d'investissement qui entreprend de construire un écosystème destiné aux entrepreneurs arabes talentueux souhaitant lancer de jeunes pousses dans le domaine de l'internet et des technologies mobiles. De plus, les participant-e-s ont bénéficié d'une visite guidée des jardins bahá'ís de Haïfa, le plus important lieu saint du baha'ïsme. Il est intéressant de noter que les jardins offrent un excellent exemple de l'avantage de la diversité : construits sur un terrain offert par la municipalité mais entièrement gérés par les adeptes de la foi bahá'íe, les jardins sont devenus l'une des attractions les plus importantes de la ville, et l'une des cartes postales les plus célèbres pour ses visiteurs.

Le second jour, les participant-e-s ont visité le centre culturel arabo-juif Beit Hagefen, une institution culturelle locale qui met en œuvre des projets se rapportant principalement au dialogue et à la réconciliation entre juifs et arabes au travers d'activités artistiques, éducatives et sociales. Ce centre s'efforce de témoigner qu'en dépit de la situation de conflit durable, des membres de ces deux communautés peuvent coopérer de manière pacifique et créative, ce qui, dans un contexte politique et religieux local complexe, revêt une importance toute particulière. La visite d'étude s'est achevée par une excursion dans le quartier arabe, marquée par des échanges avec les habitant-e-s, la découverte d'exemples de gestion ouverte de l'espace public à même de favoriser la participation, le dialogue interreligieux et l'interaction interculturelle, ainsi que du potentiel que peut receler une vision partagée des arts et de la culture en ce qui concerne la cohabitation pacifique dans la diversité.

ACADEMIES D'INTEGRATION INTERCULTURELLE

- Académies d'intégration interculturelle en Islande et au Royaume-Uni, mars et octobre



L'expérience montre qu'il faut parfois aux villes un temps et des efforts considérables pour s'approprier les concepts et les outils de l'intégration interculturelle, ainsi que pour faire participer et former le personnel et les autres parties prenantes aux débats politiques. Ces difficultés peuvent parfois empêcher les villes de profiter pleinement du savoir-faire et des occasions qu'offre le programme Cités interculturelles, ce qui est particulièrement vrai

pour les villes participant depuis peu au programme et qui n'ont guère d'expérience en matière de migration et d'intégration, mais besoin d'élaborer et de mettre en œuvre d'urgence des politiques d'inclusion des migrant-e-s/réfugié-e-s.

Afin d'aider à renforcer rapidement les connaissances et les capacités dans les villes et de rationaliser le processus, le programme Cités interculturelles a expérimenté l'Académie d'intégration interculturelle, conçue comme un cours intensif et immersif se prolongeant durant 3 à 5 jours, un espace utile où trouver toutes les informations de base, ainsi que l'occasion de se familiariser avec l'ensemble des services et outils du programme. Cette année, deux Académies ont été organisées, respectivement en Islande et au Royaume-Uni.

En Islande, l'Académie a eu lieu en mars ; elle a mis l'accent sur la compétence interculturelle pour les travailleurs sociaux, fonctionnaires municipaux, policiers et personnel des services sociaux. Les sessions ont duré toute une semaine et se sont tenues à Reykjavik, Akureyri et Reyðarfjörður, des liaisons vidéo étant établies pour les participant-e-s situés dans des endroits isolés.

Les 8 et 9 octobre, sept villes du Royaume-Uni (Bradford, Calderdale, Kirklees, Leeds, Londres-Lewisham, Manchester et Swansea) se sont ensuite rassemblées à Bradford dans le cadre de la première Académie d'intégration interculturelle au Royaume-Uni.



Les deux journées se sont articulées autour d'une série d'ateliers participatifs sur des thèmes sélectionnés par les villes et les participant-e-s ont reçu une formation sur les messages interculturels, la méthodologie anti-rumeurs et les compétences interculturelles pour les fonctionnaires. Une attention particulière a également été accordée à la méthodologie CBRA (*Community-based Results Accountability* – obligation de rendre compte des résultats de proximité) et sur les modalités d'application des principes interculturels à la conception des espaces publics et à la valorisation du patrimoine culturel. Un dernier débat a également porté sur l'importance que revêt l'établissement d'une stratégie interculturelle.

Les municipalités participantes ont non seulement signalé que l'événement a contribué à améliorer leur compréhension de l'approche interculturelle aux politiques et aux pratiques, mais elles ont également décidé, à la suite des échanges qui ont eu lieu pendant ces deux jours, de créer un réseau national des Cités interculturelles du Royaume-Uni. Certaines de ces villes ont déjà commencé à coopérer autour de thèmes clés tels que la stratégie de lutte contre les rumeurs. Le rapport de l'Académie d'intégration interculturelle au Royaume-Uni est consultable [en ligne](#).

REUNION ANNUELLE DES COORDINATEURS ET COORDINATRICES DES CITES INTERCULTURELLES



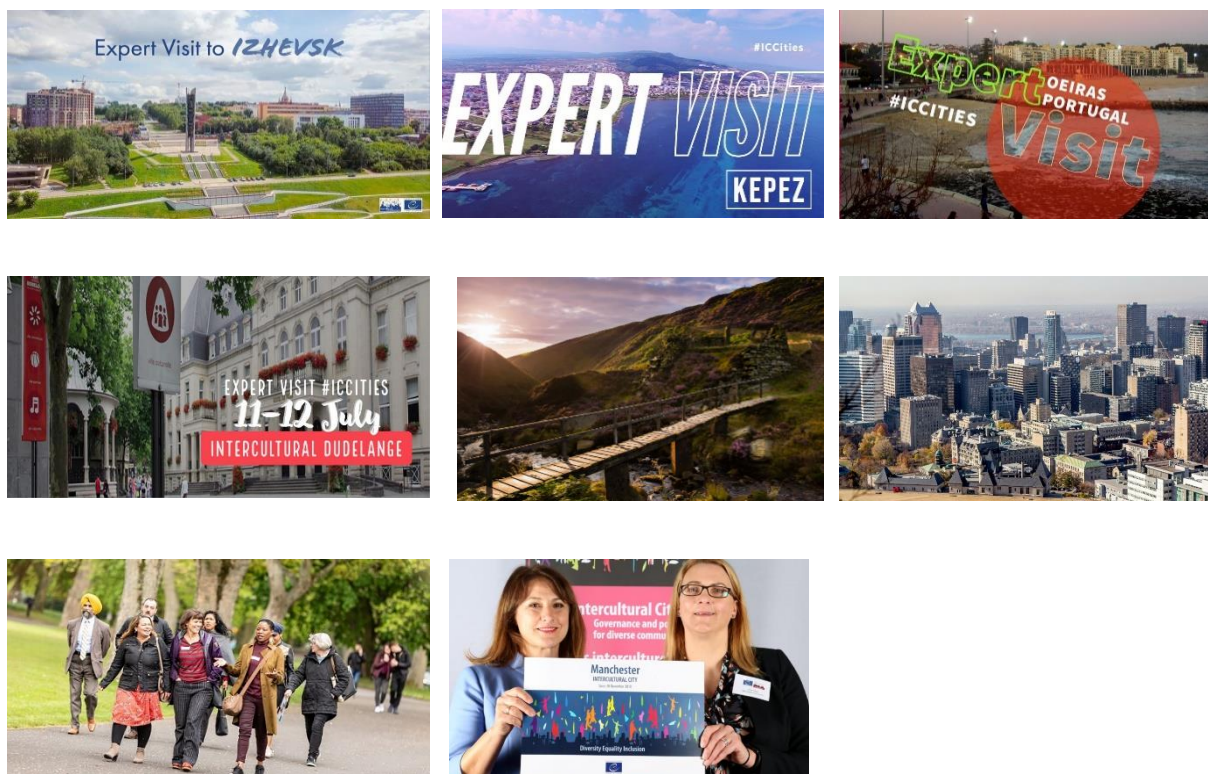
Les villes membres du réseau international des Cités interculturelles tiennent des réunions de coordination une fois par an pour dresser le bilan des réalisations, proposer de nouveaux défis et préparer le prochain programme de travail en vue de continuer à développer le réseau des Cités interculturelles et le modèle de politique d'intégration interculturelle.

Cette année, la réunion a été accueillie par la ville d'Odessa, Ukraine, les 25 et 26 septembre. Le programme comportait, pour la première fois, une session de « conception systémique » consacrée au renforcement du réseau et du programme Cités interculturelles. Dans les faits, le réseau des Cités interculturelles est passé de 11 à plus de 130 membres en 11 ans, et englobe désormais un plus large éventail de pays et de modèles nationaux d'intégration. Le programme Cités interculturelles a également élargi l'ensemble des questions qu'il couvre, mettant de plus en plus l'accent sur les droits humains, l'égalité et l'inclusion. La conception systémique est une méthodologie émergente d'évaluation du rôle des différents éléments et processus intervenant dans les systèmes complexes, de leurs interactions, faiblesses et forces. Après le discours de bienvenue prononcé par le maire d'Odessa et une session d'information animée par l'équipe des Cités interculturelles pour partager les résultats du programme d'activités 2019, la méthodologie de la conception systémique a été utilisée pour examiner de manière approfondie les modalités d'exécution du programme Cités interculturelles afin que ce dernier corresponde mieux aux attentes des villes membres, à leur capacité à mettre en œuvre les engagements pris lors de leur adhésion au programme et à développer le recours aux méthodologies et outils qu'il propose. Un ensemble de propositions très intéressantes a été formulé, portant sur la méthodologie, les outils et le soutien thématique. Le rapport complet de la réunion est consultable [en ligne](#).

VISITES D'EXPERT-E-S

Des visites d'expert-e-s sont organisées pour évaluer les progrès accomplis par les villes membres dans la mise en œuvre de leurs stratégies interculturelles, ainsi que pour confirmer les résultats de l'Index. Huit visites d'expert-e-s des Cités interculturelles se sont déroulées à Bradford, Kirklees et Manchester (Royaume-Uni), Dudelange (Luxembourg), Ijevsk (Fédération de Russie), Kepez (Turquie), Montréal (Canada) et Oeiras (Portugal).

Les profils interculturels des villes visitées sont publiés [en ligne](#).



SESSIONS D'INFORMATION ET PRESENTATION AU PUBLIC

Le programme Cités interculturelles a organisé un certain nombre de sessions d'information et participé à quelques événements au cours desquels le modèle d'intégration interculturelle a été présenté en vue de favoriser l'application d'un « prisme interculturel » aux politiques publiques dans le domaine de l'inclusion. Les sessions les plus importantes sont détaillées ci-dessous.

- **Séminaire sur les migrations et l'inclusion dans l'Union européenne, Valence (Espagne), 25-26 février**

Le séminaire était organisé par le Service de l'égalité et des politiques inclusives du gouvernement régional de Valence, en collaboration avec Interact, la Fédération de Valence des communes et des provinces, l'Université de Valence et Europe Direct Comunitat Valenciana. Il avait pour objectif d'analyser les politiques migratoires et d'inclusion dans l'Union européenne, en mettant l'accent sur les expériences régionales et locales. Les participant-e-s étaient des universitaires, des responsables politiques de différents niveaux de gouvernance, des chargés de projet de programmes européens, des représentant-e-s de régions et villes européennes et de la société civile.

Le programme Cités interculturelles a été présenté, notamment à l'aide de quelques exemples concrets de politiques menées par des villes. Des commentaires ont été faits sur l'approche méthodologique utilisée par le programme, ses outils et les orientations données aux collectivités locales. Les participant-e-s ont également pu assister à une présentation plus détaillée du RECI – le réseau espagnol des Cités interculturelles – et de la stratégie anti-rumeurs des Cités interculturelles, qui est maintenant mise en œuvre par un nombre toujours croissant de villes en Espagne et dans le monde sur la base du Manuel du Conseil de l'Europe et avec le soutien d'Anti-rumours Global.

➤ **Le rôle de l'éducation dans l'intégration des réfugié-e-s – Strasbourg (France), 1^{er} mars**



La table ronde organisée par le Conseil de l'Europe, le Haut-Commissaire aux réfugiés (HCR) des Nations Unies et la Ville interculturelle de Strasbourg le 1^{er} mars à l'Hôtel de Ville de Strasbourg portait sur le rôle de l'éducation dans l'intégration des réfugié-e-s à leurs sociétés d'accueil. Organisée dans le contexte du Passeport européen de qualifications pour les réfugiés (PEQR), la table ronde a été suivie d'une cérémonie de remise de leurs PEQR aux réfugié-

e-s qui avaient fait valider leurs qualifications durant une session d'évaluation organisée à Strasbourg.

Des membres des Universités de Strasbourg, Cagliari et Clermont-Ferrand, de la Ville interculturelle de Bergen et de l'ONG grecque « Solidarity Now » ont partagé leurs expériences et les enseignements qu'ils en ont tirés en matière de soutien à l'intégration de réfugié-e-s dans le monde universitaire et dans l'économie locale.

➤ **Réunions d'information Cités interculturelles – UNHCR pour les autorités lettones et estoniennes – Riga (Lettonie) et Tartu (Estonie), 22-23 mai**



Des réunions d'information se sont tenues à Riga le 22 mai et à Tartu le 23 mai pour apporter aux maires et autres responsables municipaux de Lettonie et d'Estonie une information sur le programme Cités interculturelles.

Ces réunions ont été l'occasion de discuter des avantages potentiels que le programme Cités interculturelles peut apporter aux villes des deux pays baltes, en proposant des

solutions politiques efficaces en matière d'inclusion des migrant-e-s et des réfugié-e-s et de gestion de la diversité.

➤ **Réunion d'information des Cités interculturelles pour la région du Québec – Montréal (Canada), 15 mai**



À l'occasion de la visite d'expert-e-s des Cités interculturelles à Montréal, la délégation des Cités interculturelles et l'Université de Montréal ont tenu une réunion d'information pour présenter le programme Cités interculturelles à l'Union des municipalités du Québec (UMQ). La rencontre a réuni une trentaine de personnes représentant les autorités locales et le milieu universitaire du Québec.

La rencontre a débuté par la présentation des activités mises en œuvre par le

Réseau des municipalités du Québec sur l'immigration et les relations interculturelles (RÉMIRI) et le Laboratoire de recherche sur les relations interculturelles (LABRRI) de l'Université de Montréal. Elle a ensuite porté plus particulièrement sur les outils élaborés par les Cités interculturelles pour aborder la migration et les relations interculturelles, la communication politique à l'ère de la super-diversité, ainsi que sur la dynamique des rapports entre les villes et les gouvernements pour promouvoir la coopération à plusieurs niveaux par l'intermédiaire du Laboratoire sur la politique d'intégration inclusive des Cités interculturelles. Une table ronde sur le fonctionnement des réseaux nationaux des Cités interculturelles a clôturé la réunion. Le rapport complet est consultable [en ligne](#).

➤ **Groupe de travail des Cités interculturelles à la conférence Metropolis International – Ottawa (Canada), 27 juin**

Le programme Cités interculturelles a animé un groupe dans le cadre d'un atelier consacré aux « Sociétés accueillantes », organisé lors de la conférence Metropolis International qui a eu lieu en juin. Le thème des sociétés accueillantes a pris de l'importance depuis ces dernières années avec la propagation à l'échelle mondiale des sentiments hostiles aux immigrant-e-s. L'atelier avait pour objectif de présenter les stratégies internationales adoptées à différents niveaux de gouvernance pour mobiliser les parties prenantes à l'échelon local, dans le but d'améliorer l'accueil, l'intégration et le maintien des nouveaux arrivants. L'équipe des Cités interculturelles, accompagnée de Mme Carla Calado (experte indépendante et coordinatrice du réseau portugais des Cités interculturelles), a présenté le programme Cités interculturelles en mettant l'accent sur l'initiative du Laboratoire sur la politique d'intégration inclusive visant à promouvoir la coopération multiniveaux dans le domaine de l'intégration des migrant-e-s et des réfugié-e-s.



Au nombre des principales conclusions, les participant-e-s ont retenu que les politiques d'intégration ne doivent pas considérer les réfugié-e-s comme des victimes, mais comme des dirigeant-e-s

potentiels : le monde a besoin de leurs compétences et de leur résilience et nous devons trouver les moyens de reconnaître ces compétences et d'en tirer parti. En ce qui concerne les retombées économiques de la migration, il a été principalement conclu que les migrant-e-s représentent un atout pour les économies : ils comblent les lacunes à la fois dans les emplois hautement qualifiés et faiblement qualifiés. De nombreux migrant-e-s sont des entrepreneuses et entrepreneurs qui créent des entreprises et des emplois destinés à d'autres personnes. Toutefois, ils souffrent encore d'une qualité de vie inférieure et ont des revenus inférieurs à ceux des habitant-e-s du pays, en particulier les femmes migrantes. Afin d'attirer, de respecter et de retenir les migrant-e-s et d'encourager leurs talents, il conviendrait que les politiques :

- concernent toute la famille et favorisent le regroupement familial ;
- reconnaissent les compétences des migrant-e-s ;
- favorisent l'éducation inclusive ;
- créent des environnements de travail inclusifs et encouragent une prise de conscience générale des avantages de l'inclusion ;
- comblent les lacunes dans les connaissances en fournissant davantage de données en matière de retombées positives de l'immigration.

Le rôle des organismes non gouvernementaux devrait être renforcé et mieux articulé sur l'action gouvernementale.

On notera avec intérêt que plusieurs membres du groupe de travail ont présenté des études attestant d'un lien direct entre, d'une part, l'augmentation du bien-être et du PIB de la population locale et, d'autre part, la présence de petits groupes de migrants bien intégrés dans un environnement urbain. Cette situation s'explique principalement par l'accroissement de la diversité des options alimentaires et des activités culturelles, ainsi que du coût du logement. Néanmoins, lorsque les politiques d'intégration entendent réaliser la pleine assimilation, le bien-être – et même les niveaux de bonheur et de satisfaction – sont en recul, ce qui semble confirmer la valeur de l'approche de l'intégration interculturelle qui énonce que l'« uniformité » ne met pas à profit le potentiel positif de la diversité.

Pour conclure, une « société accueillante » est une société qui apprécie et reconnaît ses habitant-e-s ainsi que la diversité que les nouveaux arrivants y apportent. Cela implique que les politiques doivent se préparer sciemment à accueillir les nouveaux arrivants et à s'ouvrir à eux, notamment en élaborant des contre-discours visant à briser les stéréotypes, en formant les fonctionnaires et le personnel des organismes concernés, en préparant des médiateurs et en apportant une information adéquate à quiconque se renseigne sur les possibilités de participation.

➤ **Sommet international sur la collaboration interurbaine – Hamamatsu (Japon), 23-25 octobre**



Organisé par la ville de Hamamatsu (Japon), en coopération avec le programme Cités interculturelles et en partenariat avec UCLG (Asie-Pacifique) et la Japan Foundation, le Sommet international sur la collaboration interurbaine avait vocation à rassembler des maires invités de nombreux pays, dont le Pakistan, le Népal, la Malaisie, l'Indonésie et les Philippines ainsi que de nombreuses villes et ONG japonaises, pour débattre des méthodes et moyens à même de renforcer leur

collaboration sur des questions d'intérêt commun, notamment les migrations et l'intégration. La représentation des Cités interculturelles à l'événement était composée de M. Phil Wood, expert

indépendant, ainsi que de maires et de fonctionnaires de Botkyrka (Suède) et Ballarat (Australie). Leur participation a été exprimée en deux séances plénières (toutes deux animées par le professeur Keizo Yamawaki) intitulées « *Community building that makes use of diversity advantage* » et « *Interculturalism* » (auxquelles a également participé en tant que commentateur M. Yasutomo Suzuki, maire de Hamamatsu).

Lors des deux sessions auxquelles Cités interculturelles a participé, un message clair a été articulé, notamment par l'exposé d'exemples pratiques émanant de Botkyrka, Ballarat, Hamamatsu et Kirklees (grâce à la participation de M. Wood pour cette dernière ville). Ballarat a élaboré sa démarche en se référant à plusieurs exemples : tout d'abord, au programme des Ambassadeurs interculturels, qui offre à des personnes d'origines diverses la possibilité d'exercer une influence sur la vie publique ; deuxièmement, au programme *Intercultural Employment Pathways* qui améliore les perspectives de carrière des migrant-e-s et des réfugié-e-s ; troisièmement, au plan d'Action pour la réconciliation, qui reconnaît la place des populations autochtones dans la société ; enfin, à toute une série d'événements, dont le Dîner de gala interculturel et le Café des langues.

Dans ses présentations, la municipalité de Botkyrka a parlé son cheminement, passant du statut de commune considérée comme désavantagée par sa diversité à celui de commune où la diversité est devenue une force. La maire, Mme Ostlin, a donné un récit très personnel de la façon dont son propre parcours ayant abouti à l'acceptation d'identités multiples reflétait celui de sa circonscription dans son ensemble. Botkyrka a également présenté sa méthode pour passer de la parole aux actes en énumérant les six piliers de l'intégration interculturelle sur lesquelles la municipalité fonde son action.

Dans sa présentation de Kirklees, M. Wood a abordé le problème de la montée de la ségrégation, phénomène commun à de nombreuses régions du Royaume-Uni, et a exposé deux projets qui y remédient efficacement. Tout d'abord, *The Linking Network*, qui jumelle des écoles monoethniques afin que les élèves (et leurs parents) puissent établir des relations avec des personnes issues d'un autre milieu. Ce réseau se révèle particulièrement efficace en ce sens qu'il fournit aux enseignants des conseils et des ressources pour aborder les conversations difficiles portant sur l'identité. Deuxièmement, le *Great Get Together*, événement annuel visant à encourager les étrangers et les gens du quartier à se rencontrer, qui puise directement son origine dans le choc et la sympathie suscités par l'assassinat de Jo Cox, la députée de la circonscription. Ayant débuté au niveau local, l'événement s'est désormais propagé à l'échelle nationale, avec plus de 6 000 événements organisés en 2019.

Le maire de Hamamatsu, M. Suzuki, a consacré sa présentation aux priorités de sa ville en matière d'éducation et de marché du travail. Comme en attestent les précédentes visites des Cités interculturelles au Japon, ce pays s'est efforcé pendant de nombreuses années de limiter en nombre et en durée l'immigration étrangère en mettant en œuvre une politique restrictive s'agissant des travailleurs immigrés. Dans de nombreuses villes, les droits de citoyenneté des étrangers ont été fortement restreints, tandis que les mesures de protection contre la discrimination ont été appliquées *a minima*. La ville de Hamamatsu a eu, au contraire, le souci d'encourager les étrangers à se sentir mieux accueillis et à s'engager davantage dans la société. Hamamatsu a également cherché à étendre son réseau de contacts internationaux en offrant des perspectives d'emploi aux étudiants étrangers, notamment dans plusieurs services de la municipalité elle-même.

Une récente évolution de la politique nationale s'est traduite par l'adoption d'une nouvelle loi sur l'immigration qui augmentera sensiblement le nombre d'ouvriers peu qualifiés et de travailleurs manuels en provenance d'autres régions d'Asie orientale et au-delà autorisés à entrer dans l'Archipel. Le Japon prévoit d'accueillir jusqu'à 345 150 travailleurs étrangers en l'espace de cinq ans.

La municipalité de Hamamatsu espère être bien placée pour s'assurer que ses principaux employeurs ainsi que ses petites et moyennes entreprises puissent en bénéficier, et que les nouveaux arrivants s'intègrent bien dans la commune.

➤ **Première réunion du pool de formateurs/facilitateurs pour le renforcement des capacités des autorités judiciaires dans la lutte contre la discrimination et les crimes de haine perpétrés contre les Roms et les Gens du voyage – Strasbourg, 16 octobre**

Dans le cadre du Plan d'action thématique sur l'intégration des Roms et des Gens du voyage défini par le Conseil de l'Europe, des programmes de formation complets portant sur la non-discrimination ont été conçus et mis en œuvre à l'intention des professionnel-le-s du droit, en mettant l'accent sur les groupes vulnérables, notamment les Roms et les gens du voyage. C'est dans ce contexte que l'équipe des Cités interculturelles a été invitée à prendre la parole lors de la première réunion du pool de formateurs qui seront chargés du renforcement des capacités des autorités judiciaires dans le domaine de la lutte contre la discrimination et les crimes de haine.

La réunion avait pour objectif général d'améliorer sensiblement les connaissances des participant-e-s sur les ressources européennes existantes en matière d'éducation, de méthodologie et de formation destinées aux forces de l'ordre, en vue, entre autres, d'identifier les lacunes affectant la formation et de proposer de nouveaux modules pédagogiques. Lors de la réunion, l'équipe des Cités interculturelles a donné un aperçu détaillé de la police de proximité en tant que stratégie de maintien de l'ordre particulièrement efficace dans des sociétés diverses, car elle adopte une conception de la surveillance et de la prévention fondée sur les liens et sur la confiance mutuelle, en associant les citoyen-ne-s qui participent à la recherche de solutions locales pour garantir la sécurité dans l'espace public.

PRINCIPAUX EVENEMENTS REGIONAUX ET LOCAUX

Le programme Cités interculturelles apporte son soutien ou contribue à l'organisation d'événements aux niveaux régional et local, à condition qu'ils se traduisent par des effets bénéfiques pour l'ensemble de la communauté des Cités interculturelles, soit par l'expérimentation de nouvelles méthodologies ou approches, soit par le regroupement des connaissances susceptibles d'être transférées à d'autres contextes.

➤ **Lancement du Réseau des régions interculturelles – Bruxelles, 5 novembre**



l'Europe.

Les régions européennes se sont rassemblées à la Délégation du Gouvernement de la Catalogne auprès de l'Union européenne à Bruxelles pour lancer le Réseau des régions interculturelles, une initiative présentée le 5 novembre avec la participation de représentants de douze régions d'Espagne, de Suède, d'Autriche, de Belgique, du Royaume-Uni et d'Italie. Le réseau bénéficie de l'appui de l'Assemblée des Régions d'Europe ainsi que du soutien méthodologique du programme Cités interculturelles du Conseil de

Le nouveau réseau a vocation à rassembler les régions européennes qui gèrent la coexistence selon les principes de l'interculturalité fondés sur l'égalité des chances, la reconnaissance de la diversité et la promotion de l'interaction entre personnes d'origines différentes. Après l'exposé de la déclaration de principes du Réseau des Régions interculturelles, une table ronde a eu lieu pour discuter et adopter le document de principes des Régions interculturelles, ainsi que la discussion sur les objectifs, le calendrier et les activités du futur réseau.

➤ **Défi « La diversité est un atout » – Madrid (Espagne), 30 septembre**



Le défi « La diversité est un atout » est un concours visant à récompenser les initiatives qui entendent apporter la démonstration qu'il est possible de faire de la diversité culturelle un avantage pour les entreprises, les organisations et les populations. Ce concours reconnaît non seulement la participation réussie de personnes de différentes origines culturelles

(ethniques, religieuses, linguistiques) à la conception de produits, services, politiques, projets et initiatives innovants, mais atteste également que des résultats positifs sont redevables à la diversité. À la suite du premier concours international portant sur l'avantage de la diversité organisé par le Conseil de l'Europe en 2015, le réseau espagnol des Cités interculturelles (RECI) a repris l'initiative et organisé un premier Défi en 2015 puis une deuxième édition en 2019, avec pour objectif d'éclairer le concept d'avantage de la diversité par des exemples concrets.

Au début de l'année 2019, l'équipe de RECI a présélectionné huit initiatives sur les 26 candidatures reçues. En mars, après une seconde délibération des villes membres, quatre projets finalistes ou « gagnants » ont été retenus : A-Porta (CONFAVC), Purpurina (Arpa Autismo Rioja), Empathy Site (La Salle Bilbao), Gourmet Anauro. Ces quatre projets ont montré comment les procédés ayant permis d'obtenir les résultats avaient intégré les principes interculturels et comment ces résultats avaient été obtenus grâce à la diversité. Autrement dit, ces projets ont été en mesure de traduire des complexités en opportunités. La présentation complète des initiatives récompensées cette année est disponible [en ligne](#). Une vidéo (uniquement en espagnol) est publiée sur [RECI Youtube Channel](#).

➤ **Événement de renforcement des capacités pour les parties prenantes à Milan : « Les migrant-e-s et le marché du travail, le défi de l'intégration professionnelle en Italie » – Milan (Italie), 8 octobre**

Organisé par l'ICEI – le coordinateur du Réseau italien des Cités interculturelles – dans le cadre du projet MILE et en collaboration avec la municipalité de Milan, l'événement de renforcement des capacités « Les migrant-e-s et le marché du travail, le défi de l'intégration professionnelle en Italie » a rassemblé quelques-unes des parties prenantes le plus activement impliquées dans les processus d'intégration des migrant-e-s dans l'aire métropolitaine de Milan. Les participant-e-s ont pris connaissance des conclusions des recherches menées par les partenaires du MILE sur les besoins des employeurs et les obstacles à l'embauche de ressortissants de pays tiers, et entrepris de se mettre en relation en vue de promouvoir des stratégies pour aider les populations, les sociétés ainsi que l'ensemble des acteurs impliqués à gérer positivement la diversité et à concrétiser l'avantage de la diversité dans une perspective à la fois sociale et économique.

MILE, *Migrants Integration in the Labour Market in Europe*, est un projet européen financé par le Fonds pour l'asile, la migration et l'intégration. Présent dans cinq villes de quatre pays européens, MILE vise à développer, mettre en œuvre et intégrer un modèle efficace de services intégrés pour l'intégration au marché du travail des ressortissants de pays tiers.



Pour être efficaces, les stratégies d'intégration exigent un changement de mentalité, d'attitudes et de comportement de la part des migrant-e-s tout autant que des communautés d'accueil. La difficulté d'accéder à des informations fiables sur l'impact réel (à la fois négatif et positif) des migrations sur les communautés d'accueil – ou de l'appréhender – est un

obstacle majeur à la réalisation de cet objectif et les gens tendent souvent à se forger leur opinion sur la base de « mythes » ou de stéréotypes infondés. La « [méthodologie anti-rumeurs](#) » a été élaborée précisément pour lutter contre les préjugés et les rumeurs liées à la diversité, qui entravent les échanges positifs et la cohésion sociale et favorisent les attitudes discriminatoires et racistes. Normalisée par la publication d'un manuel, la méthodologie est désormais appliquée par un nombre croissant de villes. Le manuel anti-rumeurs est disponible en anglais, français, espagnol, italien et portugais ; le programme Cités interculturelles soutient nombre d'événements et d'activités pilotes, principalement élaborés par le Réseau espagnol des Cités interculturelles (RECI) et l'association Anti-Rumours Global. La méthodologie est également proposée aux villes accueillant l'Académie d'intégration interculturelle. Un Index destiné à mesurer les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs anti-rumeurs et un jeu anti-rumeurs « Escape Rumours » sont également en cours d'élaboration.

➤ **Quatrième Sommet des jeunes contre les rumeurs – Madrid (Espagne), 5-8 septembre**

La quatrième édition du Sommet des jeunes contre les rumeurs a rassemblé 47 jeunes âgés de 14 à 18 ans originaires des villes espagnoles de Barakaldo, Bilbao, Getxo, Pampelune et Tenerife. L'événement a pris la forme d'un programme de trois jours qui avait pour objectif principal d'établir et de renforcer les relations des jeunes avec les Stratégies anti-rumeurs mises en œuvre dans leurs villes d'origine. Associer les jeunes à l'application effective des Stratégies anti-rumeurs est en fait une façon de renforcer la participation active des jeunes à l'édification de sociétés cohésives. Comme lors des éditions précédentes, l'événement visait :

- à faciliter la création d'un réseau participatif et actif de jeunes jouant un rôle dans les réseaux anti-rumeurs existant dans leur ville natale ;
- à promouvoir la création d'espace de rencontre et d'échanges d'expérience en vue d'éradiquer les rumeurs ;
- à renforcer la visibilité de la méthodologie anti-rumeur à l'intérieur et à l'extérieur du territoire.

Cette année-ci, l'objectif a été poursuivi avec davantage de créativité, en proposant aux participant-e-s de collaborer à l'élaboration d'une méthodologie axée sur la conception de salles de jeux d'évasion et de jeux d'évasion pour mettre fin aux rumeurs. Le compte-rendu de la réunion sera publié en ligne en 2020.



NOUVEAUX OUTILS ET NOUVELLES MÉTHODOLOGIES

- **Formation à la méthodologie de la Journée du dialogue – Erlangen (Allemagne), 4 avril**



La méthodologie de la Journée du dialogue a été présentée aux coordinatrices et aux coordinateurs des Cités interculturelles lors de leur réunion annuelle de 2018. Cette méthodologie contribue à créer un espace protégé au sein duquel instaurer un dialogue interculturel, et dans lequel tou-te-s les participant-e-s ont, en présence d'une facilitatrice ou d'un facilitateur de dialogue formé à cet effet, la possibilité

de partager, en tant que mesure préventive d'un conflit à venir, leurs points de vue et expériences sur un sujet spécifique. Elle crée des conditions propices à l'émergence d'une pensée critique par l'empathie, en développant les aptitudes des participant-e-s à se parler les uns les autres tout en étant conscients de leurs idées préconçues. Elle offre également aux membres de la société civile appartenant à des cultures et sous-cultures différentes un moyen d'établir entre eux des relations, ainsi que d'instaurer une communication non formelle entre ces personnes et les fonctionnaires d'État. La méthode utilisée pour engager ces dialogues est celle de l'« enquête appréciative », avec laquelle les thématiques sont abordées sous un point de vue positif centré sur ce qui a réussi par le passé, puis considérées en vue d'une utilisation future sur la base de ces résultats. Il est demandé aux participant-e-s de ne pas prendre position, mais de partager au contraire leurs expériences se rapportant au thème et de dégager un terrain d'entente grâce à une écoute active et un questionnement approfondi. Élaborée à Rotterdam (Pays-Bas), cette méthodologie s'est révélée jusqu'à présent très efficace, 60 % des participant-e-s déclarant que leur opinion sur la thématique du

dialogue avait changé, et 80 % affirmant que, grâce à cette initiative, ils avaient rencontré des résident-e-s auquel-le-s ils n'avaient jamais adressé la parole auparavant.

Cette année-ci, la ville d'Erlangen a eu l'amabilité d'accueillir une formation pour les coordinatrices et les coordinateurs des Cités interculturelles souhaitant apprendre comment appliquer les sept principes de base de la méthodologie, qui représentent également le socle sur lequel asseoir la définition des sujets de discussion, l'attitude des participant-e-s et des facilitatrices et facilitateurs du dialogue, ainsi que l'ensemble des règles devant encadrer le dialogue. Des informations complémentaires sur la méthodologie sont disponibles [en ligne](#).

➤ **Groupe de travail sur les indicateurs intelligents pour les actions de cohésion communautaire – Lublin (Pologne), 11-12 juin**



Dans le cadre de leur engagement à faire prospérer des sociétés diversifiées, les villes membres du réseau des Cités Interculturelles mettent en place des conditions et des opportunités pour une interaction interculturelle positive, constructive et productive. Pour cette raison, elles investissent des ressources considérables dans des activités (festivals, dîners communautaires, jardins urbains, etc.) qui rassemblent

des résident-e-s de diverses origines culturelles avec l'objectif de créer de la confiance et de la cohésion sociale. Dans le même temps, les villes manquent des systèmes et des ressources nécessaires pour mesurer de manière durable et rentable l'impact de ces activités. Pour répondre à ce défi, le programme Cités interculturelles a organisé une session de réflexion qui a rassemblé des expert-e-s chargés d'envisager des méthodes novatrices pour mesurer l'impact des politiques d'intégration interculturelle, et d'identifier des outils de collecte et d'analyse de données susceptibles d'être utilisés pour suivre rapidement, à moindre coût et discrètement (sans passer par des sondages, etc.), les effets des activités interculturelles sur les mentalités des citoyen-ne-s.

Cette réflexion a abouti à l'idée d'élaborer un « baromètre » de la cohésion communautaire : si les données quantifiables objectives portant sur la démographie, l'emploi, les niveaux d'éducation, etc., sont relativement facilement disponibles, les données subjectives portant sur les opinions, les croyances ou la ségrégation sont plus rares et moins fiables. Un baromètre de la cohésion communautaire devrait se fonder sur des indicateurs et des sources de données permettant de mesurer, d'une part, les répercussions immédiates des activités de contact et, d'autre part, l'évolution des perceptions, mentalité et relations interculturelles de façon globale et continue.

Le groupe s'est mis d'accord sur les étapes à suivre pour mettre en pratique cette idée au cours des prochaines années, à condition que des fonds supplémentaires soient réunis pour élaborer les outils informatiques dont le baromètre aurait besoin pour recueillir des données significatives. Le compte rendu de la réunion est disponible [en ligne](#).

➤ **Test de citoyenneté interculturelle**

Depuis 2018, le programme Cités interculturelles élabore un Test de citoyenneté interculturelle destiné à donner aux citoyen-ne-s le moyen d'autoévaluer leurs connaissances et leur degré de sensibilisation en matière de droits de l'homme, leurs compétences interculturelles, leur perception éventuelle de la diversité comme un avantage, ainsi que leur volonté d'agir d'une manière

interculturelle. Cet outil a une visée à la fois éducative et politique : il a pour but de sensibiliser les citoyen-ne-s, les professionnel-le-s et les responsables politiques à la nécessité d'adopter une approche plurielle et inclusive de la citoyenneté (urbaine). Contrairement aux tests nationaux de citoyenneté qui s'adressent uniquement aux résidents étrangers, le Test de citoyenneté interculturelle permet à chaque membre de la population locale d'auto-évaluer ses compétences et sa volonté de prendre une part active dans une société diverse.

Au cours des deux dernières années, une version pilote du Test de citoyenneté interculturelle a été mise à l'essai par les villes de Reggio d'Émilie et Cagliari (Italie), de Strasbourg (France), de Québec (Canada), de Donostia/San Sebastian et de Logroño (Espagne), de Lutsk, de Melitopol, d'Odessa, de Pavlograd, de Sumy et de Vinnytsia (Ukraine). Il a en outre été expérimenté au Conseil de l'Europe (en interne), au Japon et lors de la réunion de coordination du réseau italien des Cités interculturelles.

Sur la base de cette phase d'essai, le travail s'est poursuivi en 2019 pour élaborer un retour d'informations interactif, un guide destiné aux modératrices et modérateurs et une plateforme personnalisée d'hébergement du test en ligne. La version finale du Test de citoyenneté interculturelle devrait être publiée au cours de la première moitié de l'année 2020.

➤ **Publication du nouvel Index des Cités interculturelles pour mesure l'efficacité des politiques**



Les villes participant au programme des Cités interculturelles bénéficient, entre autres services, d'une analyse par des expert-e-s de leurs politiques d'intégration de la diversité. Les analyses sont basées sur l'Index ICC, un outil de comparaison et d'apprentissage qu'une étude du Migration Policy Group, publiée en janvier 2018, a jugé cohérent et très efficace. Compte tenu de la croissance exponentielle du réseau des Cités

interculturelles, de plus en plus de villes testent et mettent en œuvre différentes approches politiques dont les résultats doivent être mieux évalués, diffusés et exploités. À cette fin, l'Index ICC a été soumis à un examen technique visant à renforcer sa pertinence pour le travail des villes, en permettant notamment une meilleure comparaison des résultats.

Le [nouveau questionnaire de l'Index](#) a été publié en janvier 2019 ; sa lecture et sa compréhension sont facilitées par l'ajout d'exemples concrets et concis qui illustrent les actions requises pour qu'une politique soit interculturelle. De plus, il autorise une comparaison entre la base de données révisée et les versions précédentes, tout en introduisant des échelles d'échantillonnage plus petites afin de permettre aux villes de comparer leurs propres résultats avec les situations les plus proches. L'Index initial, à savoir les 10 domaines d'action politiques qui en forment le socle, a été enrichi de deux domaines facultatifs d'évaluation des politiques dans les chapitres « participation » et « interaction », destinés aux villes qui y travaillent. Enfin, un [guide méthodologique](#) concis a été publié pour aider les répondant-e-s à comprendre comment utiliser l'Index non seulement comme outil de rapport et de suivi, mais aussi comme amorce de discussion entre les différentes unités des services municipaux, ce qui est essentiel pour favoriser le décloisonnement au sein de l'administration. L'Index est également disponible en espagnol et en italien.

Cette année-ci, huit villes ont répondu aux questions portant sur les deux nouveaux domaines d'intervention des pouvoirs publics. Le retour d'informations se révèle extrêmement positif, s'agissant à la fois de la compréhension de l'exercice et de l'utilisation de l'outil.

VISIBILITÉ ET SENSIBILISATION

La stratégie de communication des Cités interculturelles est mise en œuvre depuis 2017 ; elle comporte des [Lignes directrices pour la visibilité](#) des villes participantes, de même que des outils pour améliorer leur communication numérique et leurs exposés narratifs. Dans ce cadre, un total de 68 informations et de 89 nouvelles [bonnes pratiques](#) mises en œuvre par les villes ont été éditées et téléchargées sur le site internet des Cités interculturelles.



La **newsletter** a paru à cinq reprises au cours de l'année (à un rythme bimestriel, sauf pendant la pause estivale) et une nouvelle lettre d'information nationale a été lancée par le réseau espagnol des Cités interculturelles. En outre, les activités des Cités interculturelles ont figuré à trois reprises sur la page d'information du Comité des Ministres – la « semaine en bref » –, à cinq reprises comme point fort sur la page d'accueil du Conseil de l'Europe, et des contributions ont été régulièrement adressées à la lettre d'information du Représentant spécial du Conseil de l'Europe sur les migrations et les

réfugiés. De plus, les activités des Cités interculturelles ont été mentionnées à six reprises au moins par des chaînes de télévision locales ou nationales et par la presse écrite en Espagne, aux États-Unis et en Ukraine. En ce qui concerne les médias sociaux, le nombre d'abonnés sur [Twitter](#) et [Facebook](#) ne cesse de progresser, atteignant respectivement 3 285 (+ 353) et 5 754 (+ 667) abonnés.

Sur le plan des parutions d'ouvrage, cette année a été particulièrement fertile, avec la publication d'un certain nombre d'outils, notamment :

- une nouvelle édition du [dépliant d'information des Cités interculturelles](#) (disponible en anglais, français et espagnol ; une version en italien sera publiée en 2020) ;
- une édition entièrement révisée du [Guide pas à pas](#) pour l'application du modèle urbain de l'intégration interculturelle mis à jour (disponible en anglais et français ; une version en portugais sera publiée en 2020) ;
- le [Manuel sur la police de proximité des Cités interculturelles](#) (disponible en anglais et français ; des versions en espagnol, italien et ukrainien seront publiées en 2020) ;
- un dossier d'information et de ressources intitulé « [How to shape a Participatory process to map Shared Cultural Heritage](#) » a été publié en anglais, croate, portugais, espagnol et italien ;
- de nouvelles versions linguistiques de la [plate-forme e-learning de l'Organisation internationale pour les migrations-Cités interculturelles](#) sur l'inclusion des migrant-e-s à la gestion des risques et des situations d'urgence ont été publiées (notamment en italien et en espagnol) ;
- l'[édition portugaise](#) du Manuel anti-rumeurs.

Il convient également de noter qu'en 2019 le programme Cités interculturelles a convenu d'utiliser dans ses publications un français neutre du point de vue du genre.

En outre, le programme Cités interculturelles a élaboré des [vidéos didactiques](#) (disponibles en version longues de 20 minutes et courtes de 5 minutes) portant sur les thèmes suivants : « Qu'est-ce que l'interculturalisme ? », « L'Entrepreneuriat des migrant-e-s », « Réfugié-e-s et sociétés diverses ».

Enfin, le programme Cités interculturelles a élaboré des publications particulières pour un petit nombre de journées internationales, à savoir : [21 mars, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale](#) et [20 juin, Journée mondiale des réfugiés](#). De nombreuses villes membres du réseau ont de plus organisé d'importantes campagnes d'information et de sensibilisation pour la Journée internationale des migrants qui a lieu le 18 décembre.

#ICCities / @ICCities

Rapport préparé par Ivana d'Alessandro

ANNEXE I – PRINCIPAUX DOCUMENTS PUBLIES EN 2019

NOTES D'ORIENTATION

- [10 critères pour la création de discours alternatifs positifs et efficaces en matière de diversité](#) (décembre 2019)
- [Citoyenneté urbaine et migration sans papiers](#) (février 2019)

DOCUMENTS THEMATIQUES ET COMPTES RENDUS DE REUNIONS

- [Manuel sur la police de proximité](#) (mars 2019)
- [La lutte contre la discrimination et le discours de haine : l'interculturalisme est-il la solution ?](#) (juillet 2019)
- [Initiatives inspirantes qui reflètent l'avantage de la diversité](#) (novembre 2019)
- [Groupe de travail sur les indicateurs intelligents pour les actions de cohésion communautaire](#)(juin 2019)
- [Rapport de réunion du 3^e Laboratoire sur la politique d'intégration inclusive](#) (mai 2019)
- [Rapport de réunion du 4^e Laboratoire sur la politique d'intégration inclusive \(en anglais\)](#) (novembre 2019)
- [Rapport de l'Académie d'intégration interculturelle au Royaume-Uni](#) (octobre 2019)
- [Rapport de la réunion annuelle des coordinateurs et coordinatrices des cités interculturelles](#) (septembre 2019)
- [Réunion d'information des Cités interculturelles pour la région du Québec](#) (juin 2019)
- [Index des Cités interculturelles : guide méthodologique](#) (janvier 2019)

PUBLICATIONS ET ELEMENTS D'ORIENTATION

- [Dépliant d'information des Cités interculturelles](#)
- [Guide pas à pas](#)
- [Manuel sur la police de proximité des Cités interculturelles](#)
- [How to shape a Participatory process to map Shared Cultural Heritage](#)
- [Cours en ligne Cités interculturelles - Organisation internationale pour les migrations](#) sur l'inclusion des migrant-e-s à la gestion des risques et des situations d'urgence

COMPTES RENDUS DES RESEAUX NATIONAUX

Australie

- [Atelier australasien des Cités interculturelles – Compte rendu de réunion - Melton, 23 janvier](#)

Italie (Città del dialogo)

- [Réunion de coordination – Olbia, 10-11 avril](#)

Maroc (Cités interculturelles-Maroc)

- [Plan d'action du réseau marocain des Cités interculturelles 2019-2020](#) (en français seulement)

Espagne (RECI)

- RECI - [17^e Session de travail – Santa Coloma de Gramenet, 27 novembre 2019 \(en espagnol\)](#)
- RECI - [16^e Session de travail – Madrid, 10-11 avril 2019 \(en espagnol\)](#)

Portugal (RPCI)

- [11^e Réunion du réseau portugais des Cités interculturelles](#) – Compte rendu (Braga, 17 mai 2019)

Royaume-Uni (Cités interculturelles-Royaume-Uni)

- [Rapport de l'Académie d'intégration interculturelle du Royaume-Uni - octobre 2019](#)